



REFORME DU PERMIS DE CONDUIRE sur France-INTER

Émission de radio « Le téléphone sonne » sur France Inter le 18 mars 2010, au sujet de la réforme du permis de conduire-Texte intégral

- Bonsoir, André Chaudron, représentant national des inspecteurs et délégués du permis de conduire pour la CFDT.

Je voudrais dire d'abord que cette réforme fait suite à une demande du Président de la République lui même, pour « un permis moins long, moins cher, plus sûr ».

Des réunions de travail ont eu lieu durant l'été 2008 avec les organisations syndicales du privé comme du public.

*Pour ce qui concerne la CFDT, nous avons souhaité immédiatement défendre le service public qui semblait menacé par une privatisation. **A ce moment la parole est coupée par l'animateur de l'émission, contrairement à ce qui était prévu. Censure ??***

Nous avons obtenu gain de cause sur ce point, ainsi que l'embauche de 55 inspecteurs supplémentaires en 2 ans.

Cela n'est pas suffisant pour nous, mais c'est déjà une avancée !

15 mesures ont été retenues en décembre 2008, dont certaines entrent en application :

-la nouvelle bande de donnée des questions code (examen théorique général)

-la conduite accompagnée renouvelée

-la conduite supervisée

-le nouvel examen pratique B, malheureusement achevé dans la précipitation selon nous.

Pourtant on sent un essoufflement de l'administration dans la réalisation de la réforme.

Ça traîne en longueur sur certains points importants :

- la mesure 9, qui devait permettre aux auto écoles associatives de se créer plus facilement avec le soutien des Préfets, n'a toujours pas été mise au point.

Nous souhaitons qu'il y en ait un plus grand nombre et mieux réparties sur tout le territoire national. C'est grâce à ces auto écoles associatives que peuvent se préparer au permis les grands exclus du système !

- la mesure 15, concernant la rénovation du diplôme de moniteur ainsi que leur formation continue obligatoire, et concernant également le contrôle des établissements de la conduite (mise en place d'inspections de régularité des établissements) n'est toujours pas à l'ordre du jour.

D'autre part nous regrettons la frilosité de nos gouvernants en matière d'aide financière à la formation à la conduite pour les plus défavorisés que sont notamment les jeunes sans emploi, les étudiants,...

La formule « permis à un euro » n'est pas suffisante.

Il y avait toute une palette d'aides financières possibles qui n'a pas été retenue malgré notre insistance.

Et puis il y avait un consensus qui s'était fait avec tous les participants, à une exception près, concernant une formation post permis ; un retour obligatoire des conducteurs novices à l'auto école dans les 6 mois après l'obtention du permis pour faire le point.

Cela n'a pas été retenu.

Pour finir, je voudrais revenir sur le nouvel examen pratique B.

La CFDT était favorable à une réforme du permis de conduire, mais à condition de ne pas chercher à rendre plus facile l'examen avec l'objectif d'augmenter le taux de réussite, car sinon on obtiendrait un permis de moins bonne qualité et très vite une hausse des accidents de la route.

Nous souhaitons mettre l'accent plus sur les compétences du candidat que de procéder à un relevé de fautes.

C'est le principe de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, mais c'est en soi important psychologiquement. C'est surtout une démarche différente qui permet de mettre à l'aise le candidat et donc de lui permettre de mieux s'exprimer en examen.

Le nouveau système d'évaluation qui va entrer en vigueur ne va pas à notre avis, provoquer de grand changement dans les résultats et encore une fois ce n'est pas son but, mais donner un meilleur outil de travail, plus juste, aux inspecteurs et une meilleure référence aux moniteurs.

S'il y a une légère augmentation du taux de réussite, tant mieux, mais il n'y a pas de secret, c'est avant tout une meilleure préparation des candidats, qui fera la différence.

Il faut revoir pour certains enseignants, la qualité de la prestation plutôt que la quantité d'heures de conduite dispensées.

C'est la dessus qu'il faut mettre l'accent désormais.

Je pense que l'État a revu et affiné l'examen et c'est maintenant la formation dispensée qui doit être revue.

Je ne dis pas que les auto écoles font du mauvais travail, mais un vrai professionnel doit sans cesse se remettre en question et pour cela la formation continue obligatoire pour les moniteurs semble une bonne solution.

Et puis chaque profession a ses brebis galeuses et cela nécessite un contrôle des établissements avec des sanctions administratives s'il y a lieu.

En conclusion je dirai qu'il faut, pour la CFDT, mettre l'accent sur :

-l'aide financière aux plus défavorisés en matière de formation à la conduite

-favoriser la création d'un plus grand nombre d'auto écoles associatives pour les exclus du système

-rendre obligatoire une formation continue des moniteurs

-augmenter le nombre d'inspecteurs et de délégués du permis de conduire par une embauche plus conséquente, qui permettra à la fois de faire diminuer les files d'attente et aux inspecteurs de réaliser d'autres tâches, qui leur sont dévolues, notamment en matière de contrôle et de sécurité routière.

Je vous remercie.